Le contrat global Loing amont

Le contrat global, proposé par l'Agence de l'eau Puisaye-Forterre, vise à fédérer les acteurs du terriqu'elles soient diffuses ou ponctuelles); toire (collectivités, syndicats, associations, entreprises, le Branlin et leurs affluents, qui traversent 27 complans d'eau); munes du département de l'Yonne sur une superficie d'environ 1000 km². L'objectif de ce projet est d'amé- (captages pour l'alimentation en eau potable); liorer la qualité des eaux de surface et souterraines cadre européenne sur l'eau.

L'élaboration du contrat a permis de réaliser un état des lieux / diagnostic qui a mis en évidence les enjeux lement été menée afin d'établir des priorités d'action. fin 2018, est articulée autour de 4 objectifs que sont :

- · l'amélioration de la qualité des eaux en réduisant Seine-Normandie et porté par la Fédération des eaux les pollutions (domestiques, industrielles et agricoles
- · la reconquête de la fonctionnalité des milieux aquaparticuliers...) autour de la gestion de l'eau et des tiques et humides (entretien et restauration des rivières, milieux aquatiques. Sont concernés le Loing, l'Ouanne, continuité écologique, gestion des zones humides et des
 - · la gestion et la protection de la ressource en eau
- · le développement d'une gestion de l'eau concertée, en vue de répondre aux exigences de la Directive globale et durable (connaissance, communication,

Cette programmation représente 157 actions, classées en 3 niveaux de priorité, pour un montant de 18 millions du territoire. Une concertation avec les acteurs a éga- d'euros, financés de 50 à 80 % par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, la Région Bourgogne-Franche-Comté La mise en œuvre du contrat, prévue de début 2015 à et le Conseil départemental de l'Yonne selon le type

Un exemple d'action déjà mise en œuvre enformer el rue

Le site, géré par Voies Navigables de France, fait partie d'un milieu humide de 15 ha traversé par le Loing et constituant la queue de l'étang de Moutiers-en-Puisaye (89). Classée en ZNIEFF de type I, la roselière, habitat rare qui présente un grand intérêt ornithologique (halte migratoire, dortoir à Hirondelle rustiques), est menacée. Or, ce milieu est menacé de disparition du fait d'un envahissement progressif par les saules. Après un suivi piézométrique de la nappe d'accompagnement et l'étude de plusieurs scenarii, un plan de gestion sur cinq ans a été élaboré, porté par la Fédération des eaux Puisaye - Forterre et soutenu financièrement par la Région Bourgogne - Franche - Comté.

Conformément à ce plan, cette roselière a donc fait l'objet de travaux de restauration en 2016 afin de retrouver tout son potentiel vis-àvis de la biodiversité. Cette intervention, soutenue financièrement par l'Agence de l'eau Seine - Normandie et le Conseil départemental de l'Yonne dans le cadre de sa politique « Espaces naturels sensibles », a ciblé 12 000 m². Un matériel spécifique a été utilisé compte tenu du sol meuble et humide.

Une opération régulière d'entretien a été engagée pour redynamiser la roselière par une fauche annuelle d'une partie des roseaux. Ces travaux seront accompagnés de mesures de suivi (flore, oiseaux, amphibiens) et d'évaluation permettant de mieux comprendre la dynamique d'évolution de la végétation en lien avec le fonctionnement hydraulique du site.







Les démarches à mettre en place pour préserver vos milieux humides

• Suis - je concerné(e) par un milieu humide ? Si oui, dans quel état est - il ?

Il faut contacter le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne qui pourra vous informer sur la présence ou non d'un milieu humide sur votre parcelle. Il peut être une mare, une zone tourbeuse, un suintement dans une prairie, etc. Le Conservatoire pourra vous dire si ce milieu est en bonne santé et vous précisera son degré de patrimonialité (présence d'un habitat ou d'espèces rares).

> • Est-ce que mes projets sur ma parcelle sont compatibles avec le milieu humide présent? À quoi dois-ie faire attention?

Les interventions (assèchement, mise en eau, imperméabilisation, remblai) sur les milieux humides sont généralement soumises à une procédure réglementaire au titre de la Loi sur l'eau (autorisation ou déclaration). Il convient de prendre contact avec la Direction Départementale des Territoires qui indiquera la procédure réglementaire à accomplir avant les travaux ainsi que les contraintes applicables.

• J'ai envie d'aller plus loin, comment valoriser mon milieu humide ?

Nous vous conseillons de contacter le Conservatoire qui pourra vous quider dans ces démarches. Il analysera dans un premier temps le type de milieu humide qui vous concerne et son degré de patrimonialité (milieu humide avec des espèces rares par exemple). En fonction de l'ampleur du projet (de simples travaux d'entretien d'une mare à la reconnexion d'un bras mort par exemple), il vous guidera et/ou vous mettra en relation avec les services concernés (financeurs, syndicats de rivière, etc.).

Contacts:

EPAGE du Bassin du Loing

25 rue Jean-Jaurès - 45200 Montargis Tél: 02 38 25 55 11 • contact@epageloing.fr www.epageloing.fr

Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne **Antenne de l'Yonne**

9 bis rue de l'Hôpital - 89200 Avallon Tél: 03 86 46 03 80 www.cen-bourgogne.fr

Direction Départementale des Territoires de l'Yonne Service « Forêt, risque, eau et nature »

Unité « Milieux aquatiques, assainissement et pêche » 3 rue Monae

BP 79 - 89011 Auxerre Cedex

Tél: 03 86 48 42 65 • ddt-sefren-eau@yonne.gouv.fr www.yonne.gouv.fr

Document réalisé par :

En collaboration avec :





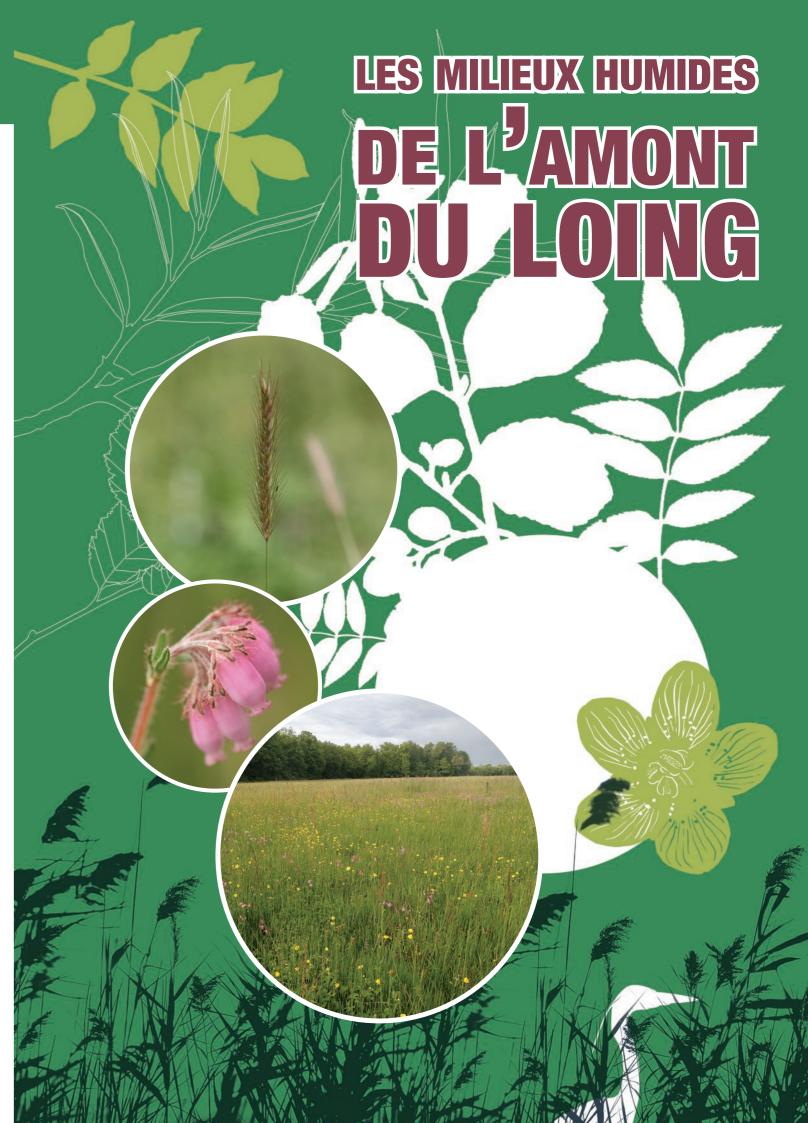








Photos de couverture - S. Gomez & C. Foutel - CENB : Orge faux seigle / Bruyère à quatre angles / Prairie humide de fauche Mai 2019



MILIEUX HUMIDES = MILIEUX UTILES

Des espaces de transfilon entre la terre et l'eau

Les milieux humides possèdent de précieuses qualités permettant de rendre de



Connaître ses

milieux humides,

une nécessité

- · Des services de régulation : véritables «éponges», les milieux humides absorbent l'eau en période de crues et la relarquent progressivement en été. Filtres naturels, ils participent à l'amélioration de la qualité de l'eau grâce à leur pouvoir épurateur qui permet une économie de traitement de l'eau potable estimée à 2 000 euros par hectare, par habitant et par an.
 - · Des services de production : ils assurent 25 % de l'alimentation mondiale à travers les activités d'agriculture, de pêche et de chasse.
 - · Des services pour la biodiversité : les milieux humides d'eau douce contiennent plus de 40 % des espèces de la planète (Ramsar, 2001).
- · Des services liés aux loisirs : chasse, pêche, tourisme, dimension

Desimilieux utilles mais en danger

diale ont disparu sous l'effet de trois facteurs conjugués: l'intensification des pratiques agricoles, des aménagements hydrauliques inadaptés et la pression de l'urbanisation et des infrastructures de transport.

- Depuis le début du XX^e siècle, 67 % de leur surface mon Depuis 2000, la tendance est toujours négative, avec plus de 35 % des milieux humides qui ne cessent de se dégrader. Ils subissent une diminution de leur surface et/ ou une détérioration de leur état de santé.
 - En 2011, la superficie des milieux humides connus en France est estimée à 3 millions d'hectares, soit moins de 5% du territoire.

Comprendre la notion de milieu humide Les milieux humides dont il est question dans ce document sont définis grâce

à un protocole précis d'inventaire et de description. Après une recherche bibliographique couplée à une analyse de photographies aériennes, des prospections de terrain sont réalisées.

Elles permettent ainsi de confirmer ou d'infirmer le premier travail de localisation théorique puis d'individualiser deux types de milieux humides :

• Les Milieux Humides Effectifs • Les Milieux Humides Potentiels (MHP), (MHE), caractérisés par des dont les caractéristiques végétales, espèces végétales particulières hydrologiques ou pédologiques ne sont et/ou des conditions hydrolo- pas aussi franches mais tendent cepengiques et/ou pédologiques qui dant à faire penser que ce sont des permettent d'affirmer que ce milieux humides. Des études complésont bien des milieux humides; mentaires plus approfondies permettraient de les classer ou non en MHE.

L'objectif de ces inventaires n'est pas tant la délimitation précise des milieux humides que leur description et la définition de leur état de santé à des fins de préservation de la qualité de la ressource en eau et de la biodiversité.

Ce que notre travail vous apporte

Le travail réalisé a valeur de porter à connaissance et permet d'attirer l'attention des porteurs de projet sur la nécessité d'une éventuelle procédure réglementaire au titre de la Loi sur l'eau (autorisation ou déclaration). Il devrait pouvoir conduire à :

- la mise en place d'outils adéquats de maîtrise foncière sur les Milieux Humides Effectifs ;
- la restauration et l'entretien des Milieux Humides Effectifs sur les territoires prioritaires;
- la mise en valeur de ce patrimoine, par la réalisation d'expositions ou d'animations grand public par exemple ;
- une meilleure prise en compte des milieux humides dans les documents d'urbanisme : intégration dans les Plans Locaux d'Urbanisme pour une interdiction de construction sur ces milieux sensibles par exemple.

1000 km² Superficie totale du bassin versant

60 170 ha de milieux humides

27 communes Plus de 2500 mares Plus de 350 étangs

La partie bourguignonne du bassin versant du Loing se situe sur 5 petites régions naturelles : la Puisaye et la Haute-Puisaye, le Gâtinais, la Champagne humide ainsi que les plateaux de Basse-Bourgogne pour la partie la plus en amont. Elle est parcouru par plus de 680 km de rivières et ruisseaux, dont les principaux sont l'Ouanne, le Loing et le Branlin. Ces trois cours d'eau structurent le territoire à fort caractère rural en le traversant d'est en ouest. Prairies, étangs et guelgues boisements temporairement humides confèrent au paysage son identité, en contraste avec des secteurs de cultures, de vallées sèches et de boisements.

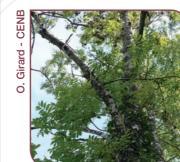
LES_MILIEUX_HUMIDES_DU BASSIN VERSANT DU LOING AMONT

eux est occupée par des prairies pâturées et des boisements. Les sols majoritairement imperméables conjugués au relief plus grands servent de réservoirs pour l'alimentation du cana de Briare, alors que les plus petits, privés pour la plupart, sont utilisés pour l'agrément et la pêche. Plus de la moitie des milieux humides du bassin comportent un étang ou sont en amont.

Plus de 90 % des milieux humides de ce secteur sont liés à une activité agricole ou sylvicole. La majeure partie d'entre peu marqué ont permis la création de nombreux étangs. Les directement impactés par la présence d'un plan d'eau, juste

Les forêts temporairement humides des plateaux

Ces milieux couvrent une surface importante en Puisave. Sur les plateaux, le sol est par endroits rapidement imperméable, empêchant l'eau de s'évacuer. Ainsi les secteurs non drainés abritent des forêts plus ou moins humides à base de chênes et de frênes.



Les étangs végétalisés à pente douce

De nombreux étangs sont présents en Puisaye. Certains constituent une menace pour la qualité des eaux d'autres hébergent une flore patrimoniale notamment dans les gueues bien végétalisées et sur les pentes douces. Ce patrimoine est lié à une baisse du niveau d'eau,

entraînant l'apparition de berges sableuses colonisées progressivement par une végétation. Les étangs à niveau constant, hébergent quant à eux, une végétation de roselière intéressante pour la nidification des oiseaux ou des secteurs végétalisés toujours humides (boisements tourbeux de bouleaux, radeaux flottants de végétation...).



Ouanne

Charny Orée de Puisaye

cours d'eau Principales communes Périmètre prospecté

7.5 km

Milieux humides et potentiellement humides

Les prairies de la basse vallée de l'Ouanne

La vallée s'élargit et toute une partie est inondable jusqu'au printemps. Une fois que l'eau s'est retirée, ces milieux permettent le développement d'une activité agricole de fauche ou de pâturage. Cette présence temporaire d'eau favorise le développement d'espèces spécifiques au sein de grandes prairies, notamment dans les dépressions plus humides.



Les milieux très humides de la vallée du Branlin

La prédominance des sols argileux et la morphologie de la vallée entraînent la présence de milieux très humides la majeure partie de l'année contrairement aux autres vallées. Ces milieux sont principalement composés de prairies pâturées à joncs, de quelques prairies de fauche coupées tardivement, et de végétation à hautes herbes. Le Cuivré des marais, protégé au niveau européen, apprécie ces prairies riches en plantes à fleurs que butinent les adultes mais aussi en oseilles sauvages, consommées par ses chenilles.



Les mares

Dans ce contexte argileux, chaque dépression constitue une situation favorable à l'installation d'une mare. De plus, l'élevage bovin étant très présent, les éleveurs ont agi pour développer et maintenir les mares pour abreuver les troupeaux.



Les prairies maigres de tête de bassin versant

Les sources, petits écoulements sur sables, entraînent le développement d'une végétation particulière liée au caractère temporairement humide et très pauvre en minéraux du substrat. Ces milieux sont souvent présents sur une petites partie des parcelles agricoles, ce qui rend difficile la mise en œuvre dune gestion adaptée.



